Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Etat de catastrophe naturelle : oui pour 3 communes vauclusiennes, non pour 3 autres



Les services de la préfecture de Vaucluse viennent d'informer que « l'arrêté interministériel du 24 septembre 2024, publié au journal officiel du 19 octobre 2024, a reconnu les communes, dont la liste suit, comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols, survenu au cours de l'année 2023. »

Il s'agit des communes de :
• Flassan
• Lioux
• Sorgues

Ces communes s'ajoutent aux 42 autres villes vauclusiennes reconnues comme étant en état de catastrophe naturelle au titre des phénomènes de sécheresse et réhydratation des sols survenus en 2022 et 2023.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 30 jours maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit jusqu'au 17 novembre 2024, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Ce même arrêté interministériel n'a toutefois pas reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols, survenu au cours de l'année 2023, les communes de :

• Ansouis
• Cadenet
• Pernes-les-Fontaines

L'arrêté est consultable en ligne sur le site de legifrance.gouv.fr

Sécheresse : 42 communes vauclusiennes reconnues en état de catastrophe naturelle

---

Parc du Mont-Ventoux : théâtre au village « Colline » d'après Jean Giono

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Pour la 4e édition de ses Rendez-Vous, le Parc du Mont-Ventoux propose une itinérance culturelle autour du Ventoux entre théâtre et contes avec trois représentations de « Colline » d'après Jean Giono.

« Colline » de Jean Giono est un conte écologique à destination des hommes d'aujourd'hui, où la superstition tutoie le suspense, la fantaisie, la rigueur et où le drame ne peut être que cocasse. Il interpelle notre société face à la crise écologique.

Les représentations auront lieu :

- Jeudi 24 août à Crestet (18h30) – Place du Château
- Vendredi 25 août au Barroux (20h30) – Terrasse de l'ancienne mairie
- Samedi 26 août à Flassan (21h) – Place de la mairie

Synopsis : « Un hameau, loin de tout, perdu dans les collines, est frappé par une malédiction étrange et mystérieuse. Le chat noir est réapparu. Prévenus, les habitants se préparent. Et bientôt s'abat sur eux un malheur aussi inattendu que fatal : leur fontaine ne coule plus. Alors bien sûr ils boiront du vin… Mais sans eau, quand même ! Comment vont-ils faire ? »

Création théâtrale du Collectif Lophophore, mis en scène : Romain Arnaud-Kneisky.
Entrée libre, mais réservation préférable au 04 90 63 22 74.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Bédoin : une portion de la route de Flassan remise à neuf



Dans le cadre de l'entretien de ses routes, le Département de Vaucluse a réalisé, entre octobre 2021 et mars 2022, des travaux sur une portion de la RD213 à Bédoin, qui vient d'être inaugurée. 560m de route, entre la rue de l'Abbé Durand et le chemin de Bedoin aux Baux, ont été remis à neuf.

Les travaux ont été divisés en quatre étapes : la réfection de la couche de roulement, la création d'un trottoir unilatéral en enrobé, la réalisation de deux ralentisseurs et d'un plateau traversant, la mise en place d'une nouvelle signalisation verticale et horizontale. Le coût de l'opération s'est élevé à 363 130€, financé par le Département à hauteur de 196 260€ et par la commune de Bédoin à hauteur de 166 870€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

V.A.

Ventoux magazine, dans le secret du brame du cerf



Le N° 54, Automne 2022 de Ventoux Magazine vient de paraître. Au sommaire ? Les instants magiques où le brame du cerf élaphe retentit annonçant la période de rut. Et aussi un funeste anniversaire, il y a 30 ans, l'inondation de Vaison-la-Romaine.

Vaison-la-Romaine

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

La ville a été marquée par les inondations du 22 septembre 1992. Retour, il y a 30 ans, sur l'apocalypse où 40 personnes ont perdu la vie, un camping et 80 maisons ont été rayés de la carte. Alors que les témoignages affluent, d'autres préviennent : le dérèglement climatique et l'aménagement du territoire amplifient les phénomènes d'inondation.

On poussera leurs enseignants et les associations à partager, avec les enfants, 'l'école du dehors'. Mission recréer le lien avec la nature, la curiosité pour le miracle du vivant, les clapotis de l'eau, l'odeur de l'humus. C'est en jouant qu'on apprend mieux.

On approchera la nature autrement avec Le goût esthétique et écologique d'Alain Drouart, créateur de jardins et paysages avec l'art du Kokedama, une conjugaison de l'art du bonsaï, de l'art floral Japonais et du Nearai.

On s'intéressera aux Micro-Folies lancées par le ministère de la Culture et le Musée de la Villette pour, grâce à des installations numériques reliées à des catalogues d'œuvres offrir une ouverture culturelle aux habitants des villages ruraux. Au programme ? L'accès à des milliers d'œuvres muséales, musicales, photographiques et cinématographiques.

On fera un petit tour dans la forêt du Toulourenc où le débardage du bois de coupe se fait par câble, une première ! Pour cause de terrain escarpé sans cheminement praticable. Une technique peu connue, impressionnante, efficace et surtout non invasive puisqu'elle ne requiert pas de cheminement.

On s'égarera à Beaumont-du-Ventoux où trois carrières ont présidé à la création d'ouvrages d'art de l'antiquité au XXe siècle et pourraient bien être classées. C'est là que jadis, des hommes sous le froid, sous un vent cinglant ou sous un soleil torride extrayaient la pierre à coup de masse, de scie, les mains en sang et les reins brisés. Aujourd'hui ? Il y a les marques de leur labeur, de leurs outils, des passages où résonneraient presque leur pas et un paysage à couper le souffle.

On saura désormais que le Vaucluse accueille 150 pépinières vinicoles chez qui naissent les vignes-mères qui porteront les greffons pour un vin 'sur mesure' ou un raisin de table. La technique ? Elle a été mise au point alors que le puceron phylloxera faisait son entrée dans le territoire, en 1850, en même temps que les vignes américaines.

On lira avec attention l'histoire de l'épicerie Jouvaud à Flassan dont l'aventure a commencé en 1895 pour continuer de s'inscrire au fil de la 5e génération. Et si le petit commerce de proximité n'avait jamais dévissé ?

Enfin, on lira avec attention l'agenda, les propositions de randonnées, notamment avec les 1 000 pas en Vaucluse, les recettes du Chef Xavier Mathieu du Phébus qui sublime les produits locaux et nous ouvre sa bibliothèque des saveurs. On se précipite, on s'exécute, et puis on goûte.

On n'oubliera pas de rendre visite au parc des Baronnies Provençales à l'occasion de l'exposition 'Nuit démesurée' si bien décrite par le grand Jean Giono où l'on retrouve La nuit aveugle, la nuit animale, la nuit des hommes et la nuit cosmique, thèmes cher à l 'écrivain du monde paysan dont le premier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

personnage était la nature.

Les infos pratiques
Ventoux magazine. N°54. Automne 2022. Actuellement en kiosque. 5,90€. Dans le détail ? Expo ‘La nuit démesurée’ au Parc des Baronnies provençales. Dans le secret du brame du cerf. Beaumont-du-Ventoux Le royaume de la pierre de taille. L’épicerie Jouvaud à Flassan depuis 1895. Vaison-la-Romaine les inondations il y a 30 ans, témoignages et prévention. Les rendez-vous de la nature en Vaucluse.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Gel : la Région et la Cove au chevet des agriculteurs



La présidente de la Cove ainsi que le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont rendu visite à plusieurs exploitations agricoles de Vaucluse.

Suite aux récents épisodes de gel ayant impactés les cultures de la région, Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin), vient de se rendre dans plusieurs exploitations agricoles du Comtat. Objectif : témoigner du soutien de l'intercommunalité auprès des agriculteurs locaux. L'élue, également vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est ainsi rendue à Flassan dans l'exploitation de Nicolas Auragnier, cerisiculteur et président du groupement des producteurs de cerise des Monts de Venasque, à Mazan, dans l'exploitation de Didier Sourdon, producteur de raisin de table dont l'allumage de pots antigel a permis de sauver 6 hectares sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

les 30 hectares qu'il cultive, ainsi qu'à Vacqueyras dans le domaine Font Sarade de Bernard Burle.
« Nous sommes venus rencontrer ceux qui les font vivre et réaffirmer le soutien des élus de l'intercommunalité à ce secteur d'activité, explique Jacqueline Bouyac. En effet, bien plus qu'une filière économique emblématique sur notre territoire, il s'agit de plusieurs centaines d'hommes et de femmes qui travaillent sans relâche pour proposer des produits d'exception qui font la renommée de notre terroir. »

Un soutien rapide et concret
De son côté, Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est rendu aux Domaine du Bois de Saint-Jean et celui de Frédéric et Michel Mistral à Châteauneuf-de-Gadagne ainsi que dans l'exploitation des Blaquières à Châteaurenard.
Notamment accompagné de Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, et d'André Bernard, président de celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le président de la Région est venu rappeler « qu'en complément de la procédure dite de 'calamité agricole' lancée par l'Etat, ce sont plus de 3M€ d'aides régionales qui ont été directement mobilisées afin d'accompagner les exploitations et les coopératives dans cette épreuve. »



Renaud Muselier, au centre, est venu rappeler en Vaucluse et à Châteaurenard que la Région avait

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

mobilisé plus de 3M€ pour accompagner les agriculteurs locaux suite aux dégâts provoqués par le gel. © Claude Almodovar

---

Cove : Vendange des vignes intercommunales pour la bonne cause



Jacqueline Bouyac, nouvelle présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) et Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'agriculture et au développement rural, également maire de Flassan, viennent de participer aux vendanges de la vigne intercommunale. Composée de 300 plants de syrah, grenache, cinsault et mourvèdre plantés en avril 2004 à l'initiative de la commission agriculture de la Cove avec le soutien de de la chambre d'agriculture de Vaucluse, la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

confrérie du plant de vigne de Caromb, la confrérie des vignerons des Côtes-du-Ventoux et le lycée agricole Louis-Giraud de Carpentras , la parcelle a été récoltée par une classe de l'établissement. Le raisin vendangé a été ensuite acheminé à la cave Rhonéa à Beaumes-de-Venise pour y être vinifié avant d'être mis en bouteille au profit d'œuvres caritatives. Chaque année, ce sont ainsi 400 à 500 kg qui sont récoltés selon le climat. De quoi permettre de produire 400 à 500 bouteilles par cuvée.

10 068 hectares de vignes dans la Cove

Pour l'intercommunalité, la plantation de cette vigne rappelle l'importance de ce secteur dans l'économie de la Cove. Avec 1 831 exploitations, le domaine agricole représente 10,5% des emplois de l'agglomération et la vigne (raisins de cuve et de table) occupe 70% de la superficie agricole utilisée recensée sur le territoire la Cove, soit 10 068 hectares sur 14 656 hectares. Des vignes qui abritent plusieurs AOC (A*ppellation d'origine contrôlée) caractéristiques du Vaucluse comme les* Côtes-du-Ventoux, les Côtes-du-Rhône avec deux appellations grand cru Gigondas" et Vacqueyras ainsi que les Beaumes-de-Venise rouge (14e cru de la Vallée du Rhône) et leurs muscats.